

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025**

N°DCM-2025-019

OBJET :

FINANCES

Travaux de restauration de l'église Saint-André

Demande de subvention à la DRAC Auvergne Rhône-Alpes pour les études complémentaires et les travaux d'investigations

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 février 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Étaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. MARTINON représenté par M. CURNILLON - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS DEFARGES - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. JACQUARD - M. POCHON représenté par M. MATHIAS - M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

Absent : néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

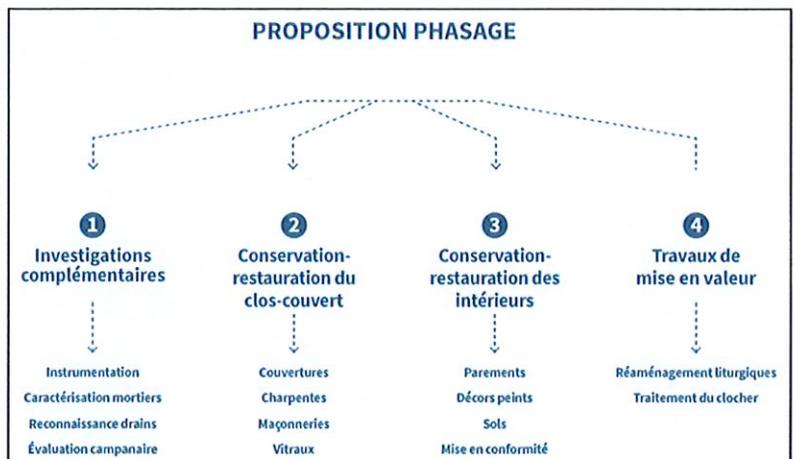
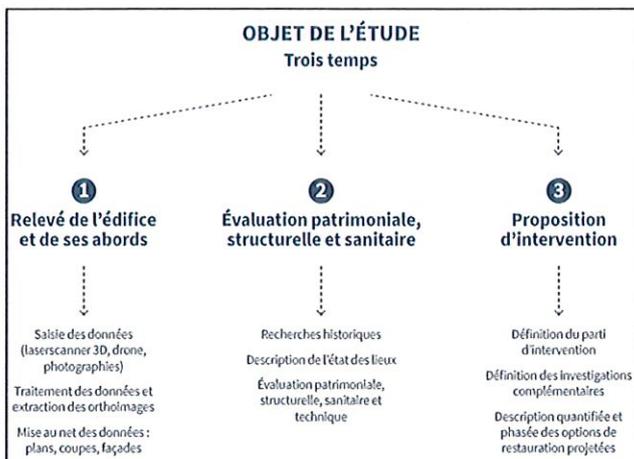
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les aspects historiques, patrimoniaux, techniques et financiers de l'étude pour la rénovation de l'église Saint-André issus de l'étude et relevé diagnostics réalisés par le cabinet ARCHIPAT, en 2023 / 2024 ;

Considérant que l'église Saint-André, propriété de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, est un édifice de style gothique du XV^{ème} siècle, classé au titre des monuments historiques depuis le 14 avril 1909 ;

Considérant que certaines parties du bâtiment subissent une dégradation, principalement au niveau des façades, de la couverture et de la charpente, et qu'une remise en valeur de plusieurs éléments serait souhaitable tels que des parements, décors et vitraux, ou l'orgue et le clocher ;

Considérant que les éléments d'étude de diagnostic et le phasage de l'opération sont les suivants :



... / ...

Considérant qu'il convient de poursuivre l'opération par des investigations complémentaires / et des mesures spécifiques sur l'année 2025 (instrumentation automatisée, assainissement, caractérisation des mortiers, évaluation campanaire et système de sécurité incendie) ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

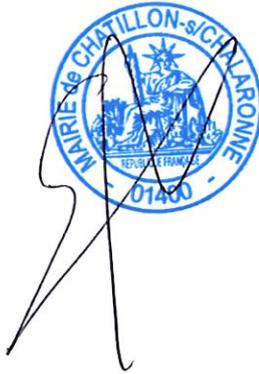
APPROUVE le programme d'investigations complémentaires pour la restauration de l'église Saint-André dont le montant est estimé 60 000,00 € HT,

SOLLICITE de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes une aide financière auprès à hauteur 30 000,00 € soit au taux maximum de 50 %.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de cette demande de subvention.

Ainsi délibéré le 3 mars 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS



A blue circular official stamp of the Mairie de Chatillon-s/Chalaronne, Auvergne-Rhône-Alpes, with the number 01400. A black ink signature is written over the stamp.

Secrétaire de séance
Annie ROBIN



A blue ink signature of Annie Robin.

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 07 MARS 2025

Et dépôt en Préfecture

Le : 07 MARS 2025

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.